

ÉLECTION : VICTOIRE ET BROUHAHA À SAINT-BRUNO

MARTIN MURRAY MAIRE ÉLU DE SAINT- BRUNO

La victoire du Parti montarvillois (PM) lors de l'élection de dimanche dernier a été significative. Le Maire Murray ainsi que cinq conseillers de son parti ont été élus ou réélus. Trois autres conseillers dont deux indépendants formeront ce nouveau gouvernement municipal. N'en déplaise à nos éternels mécontents, le Parti montarvillois a donc obtenu un mandat clair pour aller de l'avant avec son programme et ses projets. Personne ne conteste la légitimité d'un gouvernement provincial ou fédéral qui se fait élire avec moins de 50% des votes exprimés (ce qui est presque toujours le cas) et lorsque celui-ci ne respecte ses engagements électoraux, la population s'indigne à juste raison, des promesses non tenues. Par conséquent, et peu importe que nous ayons perdu ou gagné nos élections, le gouvernement du maire Murray a le mandat de mettre en oeuvre son programme politique et de nommer qui il veut aux différents comités consultatifs. Toute prétention contraire démontre que l'on souffre d'une maladie partisanerie politique (mauvais perdants) et/ou d'un manque de respect envers nos institutions démocratiques. Par contre, à l'instar de nombreux Montarvillois, je pense qu'il y a place au sein d'un gouvernement municipal pour des nominations non partisans au sein des comités consultatifs.

Des cérémonies d'assermentation

ternie par une controverse.

Les médias y compris les nôtres ont beaucoup parlé de l'exclusion alléguée des trois conseillers (non membres du Parti montarvillois) de la cérémonie d'assermentation. La conseillère indépendante, Marilou Alarie, a déclaré dans plusieurs médias que non seulement ils avaient été exclus, mais «qu'on leur avait demandé d'aller prêter serment dans le bureau de la greffière derrière des portes closes».

Questionné à ce sujet, le maire Martin Murray réfute ses allégations. «C'est une fausseté (...) Pour éviter, la semaine dernière, que chacun prenne rendez-vous avec la greffière, j'ai demandé à mon groupe d'élus si nous pouvions tous y aller en même temps. C'était vendredi matin dernier. Nous n'avons pas invité les médias. Seuls quelques amis, conjoints et conjointes étaient présents. Pas de discours, juste une signature. L'assermentation proprement dite n'aura duré qu'une dizaine de minutes. Nous avons fait la même chose pour le dépôt de nos candidatures en septembre dernier. Il n'y avait rien là de mesquin ou de volonté d'écarter quiconque. Nous avons procédé de la même façon en 2013 sans que cela ne soulève quelque tollé que ce soit. Incidemment, Mme Alarie ne s'est pas offusquée de la chose à ce moment-là». Le maire Murray ajoute qu'il a demandé à Mme Alarie qui lui avait dit, ainsi qu'aux deux autres conseillers non membres du PM, d'aller prêter serment dans le bureau de la greffière derrière des portes closes et qu'il n'avait jusqu'à maintenant obtenu aucune réponse. Néanmoins, le maire constatant l'importance que ces trois conseillers accordaient à cette cérémonie s'y est présenté accompagné du DG de la ville. Ironiquement, on peut conclure que c'est l'assermentation des conseillers du Parti montarvillois qui s'est déroulée derrière des portes closes...

Qu'est-ce qui explique alors cette sortie de la conseillère Marilou Alarie? Visiblement blessé par toutes les intentions qu'on lui prête, le maire Martin Murray (qui ne sollicitera pas un autre mandat) a répondu : «Mme Alarie est déjà en

campagne pour l'élection de 2021 à la mairie. (...) Cela me désole de voir ce que les gens sont prêts à faire pour obtenir le pouvoir. A-t-on besoin de ce genre de personnes comme chef politique?» Cette éventualité est effectivement très probable : Marilou Alarie est populaire, possède un haut indice de notoriété et elle a démontré qu'elle avait les compétences pour exercer cette fonction... Quoi qu'il en soit, nous n'aurons la réponse, à cette intention que le maire lui prête, que dans quatre ans...

L'erreur du Maire Murray

S'il y a une erreur que l'on peut attribuer au maire et à son parti, c'est celle de banaliser la cérémonie d'assermentation qu'ils considèrent comme un geste administratif sans importance. Maintenant que les administrations municipales ont un statut de gouvernement local (ou de proximité), prêter serment ne peut plus être considéré comme un acte futile ou insignifiant... L'entrée en fonction d'un nouveau gouvernement est toujours un moment important et solennel. La loi prévoit d'ailleurs que si un élu fait défaut à son assermentation, le poste est considéré comme vacant et qu'une nouvelle élection doit avoir lieu. Lors de leur assermentation, les élus proclament qu'ils exerceront leur fonction de maire ou de conseiller avec honnêteté et justice, dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la ville. Il suffit de regarder la séance d'assermentation de la nouvelle mairesse de Montréal, Valérie Plante, pour comprendre l'importance de ce moment. Il serait souhaitable que le maire Murray révise sa position, initie et mette sur pied un petit comité composé d'au moins un élu non membre de son parti pour définir comment se dérouleront les prochaines cérémonies d'assermentation. Une procédure claire qui a l'aval de tous les élus évitera qu'un pareil brouhaha perturbe de nouveau ce moment solennel et joyeux.

Alain Dubois, chronique municipale /rubrique: Opinions

PS: Il serait plus pertinent que les réactions des élus concernés dans ce billet soient publiées non pas sous la forme de commentaires, mais plutôt sous celle d'une lettre d'opinion.